**Académie de TOULOUSE**

**Le SE-Unsa soutenu par le SNP pour défendre les psychologues**

Grâce à l’engagement du Syndicat des Enseignants de l’Unsa (SE-Unsa)
et au soutien du Syndicat national des Psychologues (Snp), le corps unique
des psychologues de l’Éducation nationale, c’est gagné !

**Le SE-Unsa s’engage pour**

**> Gagner la pleine reconnaissance des psychologues de l’Éducation nationale**

• recrutement post-Master2 avec contrôle du numéro ADELI, débouchant sur la grille de rémunération des agrégés

• création de postes de conseillers techniques à tous les niveaux, départemental, académique et national, comme les autres professions réglementées

• accès possible pour tous les volontaires à la fonction de tuteur

**> Gagner une relance forte des recrutements pour assurer un service de qualité accessible à tous et partout**

• 1 psychologue de l’Éducation nationale pour 1000 élèves en moyenne

• développement du réseau des CIO et des RASED pour un travail en équipe de qualité

• remplacement des psychologues absents

**> Gagner une véritable unicité du corps des psychologues**

• alignement des régimes indemnitaires et des obligations de service sur le régime
le plus favorable

• mobilité facilitée entre les deux spécialités avec une formation continue d’adaptation à l’emploi

• possibilités d’évolution de carrière comparables entre les deux spécialités,
y compris l’accès à la classe exceptionnelle

• offre de formation continue s’adressant aux deux spécialités

**> Gagner des conditions de travail améliorées**

• locaux adaptés assurant la confidentialité des entretiens

• Cio de taille raisonnable pour le travail en équipe

• équipement suffisant (téléphone, ordinateur connecté, tests à jour…)

• crédits de fonctionnement garantis et équitables

• remboursement des frais de déplacement à la hauteur des frais engagés

**> Gagner le statut de personnel de direction pour les directeurs de CIO**